

ANALYSES : Eaux de consommation - Demande particulière

Client	
Nom	: AVICOLE DE LA MALMAISON
Commune	: SEREY

SCEA AVICOLE DE LA MALMAISON
FERME DE LA MALMAISON

08270 SEREY

Site	
Nom	: Puits
Pt de prelev.	: Robinet
Commune	: SEREY
Préleveur	: AVICOLE DE LA MALMAISON

Dossier	Echantillon
Remarques : <i>Traitement : peroxyde</i>	Date de prélèvement : 06/05/2020 Heure de prélèvement : 09:00 Date de réception : 06/05/2020 Acheminement : CLIENT

RAPPORT D'ANALYSES du 11/05/2020

Paramètres	Résultats	Unités	Seuils	Méthodes	Date ana.
D1-Chimie					
Paramètres organoleptiques					
Couleur	0			Appréciation visuelle	06/05/2020
Odeur (0=ras, sinon cf commentaire)	0			Appréciation olfactive	06/05/2020
@ Turbidité	0.58	NTU	<=1	NF EN ISO 7027	06/05/2020
Structure naturelle des eaux					
@ Conductivité à 25°C	926	µS/cm		NF EN 27888	06/05/2020
@ pH	6.9	unités pH		NF EN ISO 10523	06/05/2020
Température de mesure du pH	22.2	°C			06/05/2020
Substances indésirables					
@ Ammonium	0.02	mg NH4/L		NF T 90-015-2	06/05/2020

Les seuils et commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation. @ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré
Inint. = ininterprétable Ind. = indénombrable

Interprétation selon Arrêté du 11 janvier 2007 - EDCH

Tarifs disponibles sur www.cd08.fr mot de passe : alyw

Commentaire concernant les résultats d'analyses microbiologiques: si le nombre d'ufc est compris entre 3 et 9 inclus, il s'agit d'une estimation. S'il est compris entre 1 et 2 inclus, l'organisme est présent dans la quantité étudiée.



Accréditation
N° 1-0885
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 11/05/2020

L'accréditation par le Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation repérées par le symbole Cofrac
Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. Pour les échantillons qui n'ont pas été prélevés par un agent du laboratoire, les informations concernant l'échantillon (en italique) sont de la responsabilité du préleveur. De plus, dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu par le laboratoire. Il n'est pas opposable à l'archive conservée par le laboratoire. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page et 0 annexe.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

La technicienne



JANIQUE NANGNIOT
Technicienne Biochimiste